

A S^t Just le 29 janvier 2024.

Réunion temps de travail du 7 février : Sans la CGT DS Smith S^t Just !



Après avoir annulé la réunion portant sur la négociation du temps de travail du 30 janvier 2024, faute d'être prêt malgré des revendications envoyées en temps et en heure, démon de la réunionite quand tu nous tiens, la direction fait le choix délibéré **de tout mettre en œuvre pour exclure la CGT DS Smith S^t Just de celle du 7 février 2024.**

En effet, alors que le **CSE Central** était initialement prévu **en décembre 2023**, la direction l'a déplacé au 6 février 2024. La veille de ladite réunion de négociation du temps de travail, comme par hasard.

Ce **CSE Central** a pour point phare la restitution de l'expertise des comptes de l'entreprise. **Autant dire qu'avec la situation actuelle du site de S^t Just, la qualité de la visioconférence et tous les problèmes déjà rencontré avec le système, les élu.es CGT DS Smith S^t Just font toujours le choix de se déplacer.**

Notre organisation syndicale **n'est aucunement responsable de cette situation**, elle a même fait **des propositions de modification d'horaires afin que cette négociation puisse se tenir. En vain !!!**

Mais non, la direction opte pour le passage en force et maintien son horaire pour **évincer la CGT DS Smith S^t Just**. Une fois encore, la direction **pourra persifler dans l'atelier en rejetant la responsabilité** sur notre organisation syndicale comme **elle le fait depuis le début de cette négociation**. Mais c'est bien cette dernière qui **a fait le choix délibéré de coller les deux réunions** l'une à l'autre pour empêcher un dialogue social de qualité. La **CGT DS Smith S^t Just** ne peut que constater que la direction refuse toute négociation « *loyale et sérieuse* ».

Il va donc falloir que la direction assume ses choix et décisions, car c'est bel et bien elle qui a convoqué ces deux réunions !!!



La CGT DS Smith S^t Just.